

FAQ FSE +

N° ligne	Catégorie	Sous-catégorie	Question	Réponse
1	FSE+		Quelle est la liste des pièces à conserver dans le cadre du FSE+ et combien de temps?	La documentation commune au PRF23 est disponible https://www.laregion.fr/-Education-orientation-formation-emploi-Chemin d'accès : Je suis un organisme de formation/ PRF 2023 2026/ Documents téléchargeables (rubrique Parcours qualifiants NOTICE gestion du parcours d'un stagiaire)
2	FSE+		Où devons-nous déposer les documents FSE+ ? La photo de classe par exemple ou les documents des stagiaires.	La documentation commune au PRF23 est disponible https://www.laregion.fr/-Education-orientation-formation-emploi-Chemin d'accès : Je suis un organisme de formation/ PRF 2023 2026/ Documents téléchargeables (dernière rubrique pour la publicité et la communication UE)
3	FSE+		Y a t il un document récapitulatif des obligations, du protocole de communication et des publicités, liées au FSE+ ? Où le trouver ?	La documentation commune au PRF23 est disponible https://www.laregion.fr/-Education-orientation-formation-emploi-Chemin d'accès : Je suis un organisme de formation/ PRF 2023 2026/ Documents téléchargeables (dernière rubrique pour la publicité et la communication UE)
4	FSE+		Le dépôt des pièces FSE+ peut-il se faire au fil des entrées des stagiaires (entrées/sorties permanentes) ou regroupé par trimestre par ex ?	<p>Nous vous invitons à déposer sur SIGMA les pièces dès que vous êtes en possession des documents. En ouverture de session, les justificatifs afférents (dépôt de pièces et saisies) à l'entrée en formation et à la sortie de formation du stagiaire, ceux de la fin de son parcours.</p> <p>La documentation commune au PRF23 est disponible https://www.laregion.fr/-Education-orientation-formation-emploi-Chemin d'accès : Je suis un organisme de formation/ PRF 2023 2026/ Documents téléchargeables (rubrique Parcours qualifiants NOTICE gestion du parcours d'un stagiaire)</p>